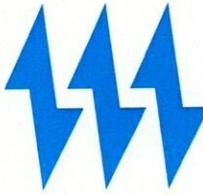


SOMELEC

SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ELECTRICITÉ
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
Siège social: Ilot "C" - Lot n°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott - Mauritanie
BP: 355 - Tél: (00222) 45 25 67 83 / Fax: (00222) 45 25 39 95
R.C.: N°35699 / NIF: 30500075
E-mail: somelec@somelec.mr



ش.م.ك
الشركة الموريتانية للكهرباء
شركة رأسملها: ش.م.ك 590 416 736 14 أوقية
المقر الرئيسي: هي سى رقم 121 شارع بوكيير بن عامر
لنصر - نواكشوط - موريتانيا
ن.ب: 355 - هاتف: 45 25 67 83 / فاكس: (00222) 45 25 39 95
السجل التجاري: رقم 35699 / التعريف الضريبي رقم: 30500075
البريد الإلكتروني: somelec@somelec.mr

Nouakchott, le :

انواكشوط في: 21/10/25

Objet : Lettre de Consultation relative à la prestation de service pour assistance technique de la révision 24 000 heures de moteur MAN 6L21/31 CW, suivant la DA N° 228-20/CHNM/2025 du 08/10/2025

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative à l'acquisition, de prestation de service pour la révision 24 000 heures (Centrale Hybride de Nema).

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur l'origine du matériel proposé et sa conformité avec les spécifications demandées ;
 - 2) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :
 - a. CIF rendu Port Nouakchott, si vous êtes un fournisseur étranger
 - b. Hors Taxes Douanières et en Toutes Taxes Comprises, si vous êtes un fournisseur local ;
 - 3) Les prix sont fermes et non révisables ;
 - 4) Mode de règlement : remise documentaire à vue ou Lettre de Crédit ;
 - 5) Le délai de livraison du matériel à commander doit, être obligatoirement précisé ;
 - 6) Les deux offres en deux copies ainsi constituées doivent être placées dans une enveloppe sur laquelle est mentionné :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux

Département des Achats et Approvisionnements

SOCOGIM KSAR, Siège social : Hot C – Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer

Nouakchott - Mauritanie - BP 355, Tél : +222 45 25 42 80

Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N° 228-20/CHNM/2025 du 08/10/2025)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard **le Mardi 28/10/2025 à 12heures TU**, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresses suivante : dcamg.daa@somelec.mr. Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

La Directrice Central des Approvisionnements et Moyens Généraux

AZZA EL GHOTOB MOMA

SPT/Groupe-SOMELEC
DCPT/DP/CCECH
CENTRALES HYBRIDES DE NEMA
UR : 24A

DAF
P. traitement
Arg 16
10
25

Nouakchott, le 08/10/2025

DAF P. Faut le
necessaire
A
B
C

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 228-20/ CHNM /2025

ENSEMBLE : CENTRALE HYBRIDE DE NEMA
SECTION : MOTEUR MAN 6L21-31 CW N° SERIE : 3417K000026

DA TRES URGENTE

Item	Désignation	Quantité	Référence
01	Prestation de service : pour assistance technique de la révision 24 000 heures des groupes GR3, GR4 et GR5 de la centrale hybride de Néma : Type de groupes : MAN 6L21/31 CW.	03	MAN 6L21/31 CW
	Voir le cahier de charge ci-joint		

Nombre item : 01

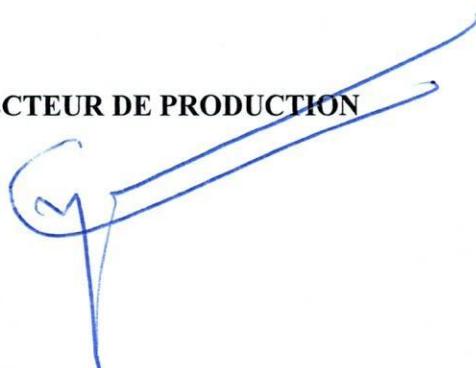
CHEF DE SERVICE E.M



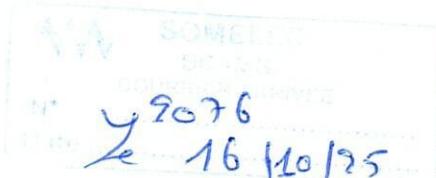
CHEF CELLULE CCECH



DIRECTEUR DE PRODUCTION



DIRECTEUR CENTRAL DE
PRODUCTION ET DE TRANSPORT



DIRECTEUR GENERAL



CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

RÉVISION 24 000 HEURES DES GROUPES MAN 6L21/31 CW DE LA CENTRALE HYBRIDE DE NÉMA

1. OBJET DU CAHIER DES CHARGES

La SOMELEC lance le présent cahier des charges à l'attention de ses fournisseurs spécialisés dans la maintenance des moteurs diesel, en vue de la révision 24 000 heures des groupes électrogènes GR3, GR4 et GR5, de marque MAN, type 6L21/31 CW, installés à la centrale hybride de Néma.

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES GROUPES CONCERNÉS

Marque : MAN (WEICHAI MAN)

Type / Modèle : 6L21/31 CW

Puissance unitaire : 1 320 kW

Numéros de série : 3417K000026 / 3417K000027 / 3417K000028

Date de fabrication : 12/12/2017

Nombre total de groupes à réviser : 3 (trois)

3. FOURNITURE DES PIÈCES ET CONSOMMABLES

L'ensemble du matériel et des pièces de rechange (PDR) nécessaires à la révision sera fourni par la SOMELEC, en quantité et en qualité suffisantes. Le soumissionnaire est néanmoins responsable du bon usage et de la conservation desdites pièces durant toute la période d'intervention.



4. EXIGENCES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES DU SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire doit impérativement :

- Justifier d'une expérience avérée et documentée dans les travaux de révision de groupes électrogènes MAN 6L21/31 CW ou équivalents ;
- Disposer d'un outillage complet et approprié ;
- Présenter des attestations de bonne exécution ;
- Préciser le délai d'exécution des travaux sur site ;
- Présenter un plan d'exécution détaillé ;
- Soumettre une offre technique et financière claire.

5. LIEU D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

Les travaux seront entièrement réalisés sur le site de la centrale hybride de Néma.

6. DESCRIPTION DES PRESTATIONS À RÉALISER

La révision 24 000 heures comprend :

- Démontage complet du moteur ;
- Contrôle et nettoyage des pièces ;
- Métrologie et reconditionnement ;
- Remplacement des pièces hors cotes ;
- Remplacement des injecteurs ;
- Reconditionnement ou remplacement des turbocompresseurs ;
- Révision des auxiliaires moteur ;
- Entretien de l'alternateur ;
- Essais et rodage selon le plan constructeur MAN.

Le soumissionnaire devra établir une liste exhaustive des pièces remplacées et un rapport technique détaillé.



7. CONDITIONS STRICTES DE GARANTIE ET DE PERFORMANCE

- Garantie minimale d'un mois ou 720 heures de fonctionnement ;
- Réparation immédiate et à la charge du contractant de toute panne imputable à la révision ;
- Pénalité de 0,5 % du montant total par jour de retard ;
- Paiement final subordonné à la validation du bon fonctionnement après essais.

8. SUIVI, RÉCEPTION ET CONTRÔLE

La Direction de la Production et du Transport de la SOMELEC assurera le suivi technique et le contrôle qualité des travaux, la réception provisoire et définitive.

9. DOCUMENTS À FOURNIR

- Rapport technique complet ;
- Liste des pièces remplacées ;
- Fiches de contrôle et de métrologie ;
- Procès-verbal d'essais de mise en service.

Fait à Nouakchott, le 9 octobre 2025



Le Directeur Central de la Production et du Transport

